



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
ISÈRE

MAIRIE DE ST-MAXIMIN
ARRIVEE LE
04 JUL. 2025
N° 159

Commune de Saint-Maximin
M. Olivier ROZIAU
Maire
19 place Roger Durieux
38530 Saint-Maximin

Direction : Entreprise et territoires
Affaire suivie par : Pierre MATHEY
Chargé d'études – référent urbanisme
A l'attention de : M. Le Maire Olivier ROZIAU

Grenoble, le 19 juin 2025,

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de Saint-Maximin

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère pour avis sur votre projet de modification simplifiée n°1 du Plan local d'urbanisme de Saint-Maximin et je vous en remercie. Les plans locaux d'urbanisme comme les autres documents de planification sont de véritables outils à disposition des élus locaux pour garantir et anticiper un développement cohérent et adapté de nos territoires.

Après une analyse approfondie de votre projet par nos équipes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ne relève pas d'éléments impactant ou fragilisant l'activité artisanale et commerciale sur la commune.

A ce titre, n'ayant pas de remarques ni d'éléments à apporter sur le fond de votre projet, nous y apportons un avis favorable.

Nos équipes et son réseau d'experts se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous soutenir dans le déploiement et la réussite de vos projets de développement de l'activité artisanale.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées,

Christian ROSTAING
Président de la CMA Isère



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

GRENOBLE
ZAC Bouchayer-Viallet
CS 20055
20 rue des Arts et Métiers
38026 Grenoble Cedex 1

VIENNE
27 rue Denfert Rochereau
- 38200 Vienne

BOURGOIN-JALLIEU
10 rue Saint-Honoré
Champ-Fleuri
38307 Bourgoin-Jallieu Cedex